

L'actu

N°6
DÉCEMBRE 2017

du plan climat



L'année 2018 qui approche s'annonce riche en évolution pour Saint-Etienne Métropole et son Plan Climat.

Ce dernier va en effet être actualisé et élargir son champ d'action pour intégrer l'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ouverture récente d'une station de gaz naturel

adaptée aux poids-lourds à Saint-Etienne, qui favorisera l'utilisation de véhicules moins polluants et moins bruyants, en est une parfaite illustration.

La communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole, qui deviendra statutairement une métropole au 1er janvier 2018, a à cœur de sans cesse améliorer ses outils et dispositifs, afin de bâtir des projets toujours plus pertinents, efficaces et impliquant tous les acteurs du territoire (particuliers, entreprises, associations...).

C'est tout le sens de la convention Nature 2050 que nous venons de signer avec la Caisse des Dépôts et des Consignations Biodiversité, qui offre l'opportunité aux entreprises locales de s'engager pour la préservation de la biodiversité, et du contrat signé avec l'ADEME pour le développement des énergies renouvelables thermiques qui permettra de financer les projets faisant appel à la filière bois, au solaire ou à la géothermie.

D'autres innovations sont à venir sur notre territoire pour réussir la transition énergétique : demain, vous pourrez par exemple consulter le potentiel solaire de votre toiture, via une carte interactive en ligne. Toutes les données dont vous avez besoin seront à portée de clic (coût, production d'énergie, rentabilité...).

Notre territoire foisonne d'autres initiatives vertueuses. Je vous invite à les découvrir dans ce nouveau numéro de la lettre d'actu du Plan Climat.

Gaël PERDRIAU

Président de Saint-Etienne Métropole
Maire de Saint-Etienne



- Les acteurs de l'énergie accompagnent le territoire
- Les signataires agissent
- Vers une mobilité durable
- ZOOM sur les bâtiments passifs
- Les communes en action
- Une Communauté Urbaine innovante
- S'adapter au changement climatique et maintenir la biodiversité

LES SIGNATAIRES AGISSENT

LE SAPIN BLANC DU PILAT, UN BOIS QUI A DE LA RESSOURCE !

Saviez-vous que l'un des produits incontournables dans la construction bois aujourd'hui est le lamellé-collé ? Ce produit d'ingénierie permet de reconstituer des poutres de bois de grande portée à partir de lamelles de bois qui sont aboutées et collées. Malheureusement, ce produit est essentiellement importé d'Allemagne ou d'Europe du Nord, alors que nous disposons d'une ressource locale sous-exploitée, notamment le sapin.

C'est dans ce contexte, que les scieries Montmartin, Chorain et Vray unissent leurs forces pour lancer un nouveau produit : du lamellé-collé en sapin du Pilat. Accompagnés par Inter Forêt-Bois

42, l'interprofession de la filière forêt-bois sur le département de la Loire, ils s'associent avec le lamelliste drômois Colladello, et s'organisent pour développer et lancer leur produit.

L'objectif est double : valoriser le sapin blanc présent sur nos massifs forestiers ligériens en lui trouvant de nouveaux débouchés en adéquation avec les demandes du marché ; mais aussi trouver de nouveaux débouchés pour ces entreprises, qui jusque-là étaient essentiellement positionnées sur le marché en déclin du sciage traditionnel à partir de bois massif.



UNE BIOCOOP EXEMPLAIRE À SORBIERS

La société coopérative de salarié (SCOP) « le Chou Ravi » a récemment inauguré un nouveau magasin Biocoop sur la commune de Sorbiers. Déjà engagée dans une démarche environnementale sur son site historique à Chazelle-sur-Lyon, la société a souhaité proposer un local commercial exemplaire sur le territoire de Saint-Etienne Métropole avec un éclairage 100% led à faible consommation énergétique et un procédé expérimental de production de froid pour ses rayons frais : le froid CO₂. Cette nouvelle technologie devrait permettre de réduire de 10 à 20% les consommations énergétiques par rapport à une installation standard. Elle permettra également un bénéfice climatique lié à l'utilisation du CO₂ au lieu d'un fluide frigorigène classique, hautement néfaste pour le climat. L'électricité nécessaire au magasin est 100% d'origine renouvelable et issue de petites installations grâce au fournisseur Enercoop.

Conscient que 60% des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité du commerce proviennent du déplacement des clients, l'enseigne propose également des aménagements

en faveur d'une mobilité décarbonée (parking vélo, borne de recharge pour véhicules électriques). Tout cela bien sûr, en complément des actions plus classiques de lutte contre le gaspillage alimentaire et de développement d'un système de consommation durable entre l'agriculteur et le consommateur avec les produits bio, locaux et de saison.

